

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière / directrice générale de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se tiendra le 13 mai 2019 à 20h00 à l'école Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2463, rue Victoria, à Sainte-Julienne, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **1178, ROUTE 125**

#### Objet de la demande 2019-0006 :

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'une résidence existante et située à 5.77m de la ligne de propriété avant alors que le règlement de zonage exige une marge de recul de 7.6m pour les bâtiments situés dans cette zone (règlement # 377, art. 77, grille zone C1-105).

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 25 avril 2019.

  
France Landry  
Secrétaire-trésorière / directrice générale